

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 7 (1968-1969)
Heft: 30

Rubrik: Comités de la société suisse d'Anvers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UN CINQUANTENAIRE

C'est celui que fête, avec, semble-t-il, un léger retard. L'Office National Suisse du Tourisme (O.N.S.T.), créé en 1917, avec siège à Zurich. Il s'agissait d'une organisation de droit privé, soutenue par une subvention annuelle de la Confédération. Auparavant, les compagnies de chemin de fer se chargeaient seules de la propagande touristique générale à l'étranger. En 1893, la compagnie du Jura-Simplon ouvrit une première agence à Londres. En 1903, année de la nationalisation des grands réseaux suisses, les nouveaux C.F.F. créèrent deux agences, l'une à Paris et l'autre au Caire; puis en 1908, ce fut l'ouverture de celle de New-York.

En 1925, l'O.N.S.T. et le service de publicité des C.F.F. passent un accord relatif à l'ouverture d'agences communes à l'étranger, chargées de la propagande touristique hors de Suisse. De 1924 à 1949, le nombre de ces agences n'a cessé d'augmenter. On en compte actuellement 17, ainsi que 9 représentations, soit des bureaux dont l'activité est plus limitée.

De 1939 à 1955, pour des raisons internes, c'est sous la dénomination d'« Office Central Suisse du Tourisme » que la direction générale de Zurich et les agences poursuivirent leur travail. Puis on en revint sagement à la première appellation, qui s'était déjà fait une réputation d'efficacité, dans tous les pays où ses agences exerçaient leur activité. C'est aussi en 1955 que l'O.N.S.T. devient une corporation de droit public, selon un arrêté fédéral du 21 décembre 1955; son siège reste à Zurich.

Si, contrairement à ce que pensent beaucoup d'étrangers, le tourisme n'est pas la principale industrie de la Suisse, il est incontestablement l'une des plus importantes sources de revenus du pays, qui couvrent une bonne partie du déficit de la balance commerciale. En 1966, par exemple, à défaut de chiffres plus récents, les principales exportations de Suisse atteignent les sommes ci-après :

	en milliards de FS
1. Machines	4,643
2. Tourisme (export. invisibles)	2,900
3. Produits chimiques et pharmaceutiques	2,813
4. Montres	2,034
5. Textiles	1,382

Aux 2,9 milliards de francs dépensés par les touristes étrangers en Suisse correspondent (approximativement) 1,245 milliard dépensé par les touristes suisses à l'étranger, d'où un solde actif de la balance touristique de 1,655 milliard.

En 1966, le déficit de la balance commerciale a été de 2,801 milliards (importations : 17,005 milliards, exportations : 14,204 milliards). Le tourisme — le composant le plus élevé de l'actif de la balance des revenus — a couvert 59 % de ce déficit.

EXAMENS PROFESSIONNELS DE MEDECINE POUR SUISSES DE L'ETRANGER

On sait que, pour pouvoir se présenter aux examens fédéraux pour les professions médicales, les candidats doivent ordinairement remplir les trois conditions suivantes : être citoyens suisses, posséder un certificat fédéral de maturité et attester qu'ils ont suivi le cycle d'études prescrit. Bien qu'aux articles 115 et 116 de l'actuel Règlement des examens fédéraux pour les professions médicales, du 22 décembre 1964, certaines dérogations soient prévues en faveur des Suisses de l'étranger, ils ne doivent pas moins posséder le certificat fédéral de maturité et passer intégralement l'examen professionnel. Or un arrêté fédéral du 26 février 1969 modifiant le règlement des examens fédéraux pour les professions médicales apporte un allègement sensible à ces prescriptions : les citoyens suisses porteurs d'un diplôme final d'une université étrangère, qui ont pratiqué leur profession en Suisse pendant plusieurs années, sont désormais dispensés du certificat fédéral de maturité; en outre, ils sont admis à un examen professionnel particulier, dont le Département fédéral de l'intérieur est chargé de fixer les conditions et le champ.

Le département en question a rempli ce mandat en édictant, le 28 février 1969, une ordonnance concernant les examens professionnels particuliers pour Suisses de l'étranger. Arrêté et ordonnance sont tous deux entrés en vigueur le 15 mars 1969. La même réglementation s'applique aux Suisses naturalisés.

L'AVIATION COMMERCIALE SUISSE A 50 ANS

Il y a aujourd'hui un demi-siècle que naissait l'aviation commerciale suisse. C'est en effet en 1919 que le major Arnold Isler, commandant les troupes d'aviation de la Confédération, adapta pour le service civil des avions Häfeli DH 3. Ces appareils desservaient la ligne Zurich - Berne - Lausanne - Genève, en transportant le courrier postal ou un passager. Quelques années plus tard, en 1922, des Junkers F-13 inauguraient la ligne Genève - Zurich - Nuremberg.

La compagnie Swissair est issue de la fusion en 1931 de la compagnie privée « Ad Astra » (fondée en 1919) et de la compagnie bâloise de transport aérien « Balair » (fondée en 1925). Compagnie nationale suisse dès 1947, elle n'est pas étatisée et ne reçoit aucune subvention de la Confédération.

Au cours de la saison d'été 1931 Swissair étendit son réseau européen. Le vol Genève - Lyon - Paris durait alors 3 heures 40 minutes, avec 10 minutes d'escale à Lyon. Depuis lors, l'aviation commerciale suisse n'a cessé de se développer et de se perfectionner. Depuis 1968, la flotte de la Swissair n'est composée que d'avions à réaction. Une nouvelle étape sera franchie en 1971 avec la mise en service de deux avions à grande capacité Boeing 747. Ces avions géants pourront transporter 362 passagers tout en réduisant encore les temps de vol actuels.

COMITES DE LA SOCIETE SUISSE D'ANVERS

a) Comité central :

Président d'honneur et Président de la Société : M. Jules Dubach.

Premier Vice-Président : M. Jean Vogt.

Second Vice-Président : M. Armand von Arx.

Secrétaire : M. Raoul Treier.

Secrétaire-adjoint : M. Pierre Ausloos.

Trésorier : M. Walter Fretz.

Vérificateurs des comptes : MM. Charles Thuring et Fritz Ruf.

Préposé aux « public relations » et correspondant au « Courrier Suisse » et à « Echo » : M. Hans Christoffel.

b) Comité des Festivités :

Directeur : M. Gustave Fretz.

Adjoints : Mlle Ilse Frei, Mme Doris Fretz; M. Osvaldo Casoni.

c) Caisse de Secours

M. Charles Meyer, Consul Général de Suisse à Anvers.

MM. Jules Dubach, Armand von Arx et Fritz Ruf.

LA SUISSE EN BREF

● LA CONSTITUTION FEDERALE EN ANGLAIS ET EN ESPAGNOL

Actuellement on peut se procurer le texte de la constitution fédérale dans les deux langues ci-dessus. Le Département politique a fait établir ces traductions pour répondre à de nombreuses demandes.

● BIENNALE INTERNATIONALE DE LA TAPISSERIE A LAUSANNE

Du 12 juin au 28 septembre prochain, Lausanne va accueillir la 4ème biennale de la tapisserie.

Cette manifestation, organisée par le Centre International de la Tapisserie Ancienne et Moderne réunira près de 90 artistes représentant 26 pays.

● 1968, EXCELLENTE ANNEE POUR LE TOURISME SUISSE

D'après l'Office National du Tourisme l'année écoulée doit être considérée comme la meilleure année touristique suisse.

Avec 32.412.000 nuitées dans l'hôtellerie et les établissements de cure, 1968 vient de battre le record détenu jusqu'ici par l'année 1964 (Expo de Lausanne) et qui totalisait 32.325.021 nuitées.

● ACCORD ENTRE LA SUISSE ET LE PLAN ALIMENTAIRE MONDIAL (P.A.M.)

La Suisse et le P.A.M. ont signé un accord par lequel notre pays charge le P.A.M. pendant une période de trois ans de l'exécution d'une partie de ses engagements prévus par la convention relative à l'aide alimentaire de l'arrangement international de 1967 négocié dans le cadre du « Kennedy Round ».

Par cet accord la Suisse remet au P.A.M. la moitié de sa contribution annuelle c.-à-d. 16.000 tonnes de céréales ayant une valeur de 4,5 millions de francs suisses + 20 % de frais administratifs, soit un total de 5,4 millions par an. Cette contribution pourra se faire en blé, en farine ou en espèces.

Le Programme Alimentaire Mondial est un organisme conjoint des Nations Unies et de la F.A.O. dont le but est de fournir une aide directe, sous forme d'aliments, aux pays en voie de développement.

● DIE BRUNNEN-MORSCHACH-AXENSTEIN-BAHN

Betrieb eingestellt.

Die Zahnradbahn Brunnen - Morschach-Axenstien fahrte zum letztenmal am Samstag 29. März. Jetzt fahren Autobusse die Touristen auf die Sonnenterrasse Morschach und den nahezu 300 Meter über dem Vierwaldstättersee liegenden Aussichtspunkt Axenstein hinauf. Die Bahn hat seit ihrer Eröffnung vor 64 Jahren auf ihrer 2.047 Kilometer langen Strecke über vier Millionen Passagiere transportiert.

● ANNEE RECORD POUR L'AUTO

La vague de motorisation a atteint son point culminant en 1968. 167.606 automobiles furent immatriculées, soit 14.101 de plus qu'en 1967.

● SWISSAIR - SINGAPOUR

Depuis le 31 mars la Swissair a instauré une nouvelle liaison entre la Suisse et Singapour via Colombo.

● UNE GRANDE MAISON SUISSE D'EDITION

Après avoir absorbé la revue « Constellation » et s'être alliées au puissant « Club Méditerranée », les Editions Rencontre, à Lausanne, se lancent dans la production de films pour télévision. Ce n'est là que le premier pas d'un projet plus vaste tendant à la diffusion massive de mini-cassettes, qui devraient permettre à chacun de se constituer une « téléthèque » privée. Ainsi, un nouvel âge de la culture à domicile se prépare et, du livre au film didactique, Rencontre poursuit une politique de la culture qu'on peut qualifier d'avant-garde. (OSEC)

● EXCEDENTS DE RECETTES DE LA CONFEDERATION

Dans l'ensemble, les comptes de la Confédération ont fait apparaître ces dernières années des résultats nettement plus favorables que ceux auxquels on pouvait s'attendre sur la base des budgets. Par rapport à ces derniers, l'amélioration depuis 1960 a atteint 2.093 millions dans les comptes financiers et 2.309 millions dans les comptes généraux.

● PREMIERE PIERRE DU PAVILLON SUISSE D'OSAKA

La première pierre du Pavillon suisse de l'Exposition universelle d'Osaka, en 1970, a été posée en présence, notamment, de M. Emil Stadelhofer, ambassadeur de Suisse au Japon, et de M. Louis Scalabrino, consul général. Le pavillon suisse, conçu par l'architecte zurichois W. Walter avec la collaboration des graphistes Charlotte Schmid et Paul Leber, aura une surface de 6.400 m². Il comprendra une exposition thématique sur la Suisse, un centre d'information et un restaurant.

SPORTS

● FOOTBALL - CHAMPIONNAT : BALE

Haute lutte pour le titre, entre Lausanne et Bâle, qui n'étaient qu'à un point l'un de l'autre : Bâle 34 et Lausanne 33.

Finalement, après les match du 8 juin, soit Lausanne - Bienne 3-1, et Lucerne - Bâle 2-3, c'est le F.C. Bâle qui devient champion de la ligue nationale A, avec 36 points, tandis que Lausanne est à la deuxième place avec 35 points.

Ainsi, le F.C. Bâle marque, d'un titre enviable, son 75e anniversaire.

● COUPE DE SUISSE : ST. GALL

Traditionnellement le lundi de Pentecôte a eu lieu au Wankdorf à Berne la finale de la Coupe Suisse.

Les finalistes furent Saint-Gall et Bellinzona. Saint-Gall l'a remporté en battant les Tessinois par 2 buts à zéro.

PROCHAIN COURRIER :

Parution prévue fin septembre. Articles et communications à envoyer au plus tard le 10 septembre.

LE COURRIER SUISSE

2, rue Philippe-le-Bon, Bruxelles 4, C.C.P. n° 387.48.

Editeur responsable :

J. PIERREHUMBERT, 151, av. Chazal, Bruxelles 3.